



Chronique

# Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2014 - N° 1152 - avril 2014 -

Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2014

Date de parution : avril 2014

**Description :**

Jean-Pierre Mon observe que les "sorties de crise" aux Royaume-uni et États-Unis se traduisent par un accroissement de la pauvreté et que les "moeurs" des entreprises américaines devraient faire réfléchir les initiateurs du pacte de responsabilité.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

## « Le retour de la faim »

C'est ce que déclarait, il y a peu, un administrateur de l'association britannique Trussell Trust. (Les Anglais, on le sait, adorent les trusts... même lorsqu'il s'agit d'organismes d'aide aux populations victimes de la "crise"). Trussell Trust, c'est un peu comme les Restos du Coeur en France, une banque alimentaire. Ces banques avaient pratiquement disparu du Royaume-Uni depuis une quinzaine d'années. Il ne restait guère que les soupes populaires pour aider les sans-abri, mais il y avait peu de distribution de paquets alimentaires à emporter chez soi. Trussell Trust était l'une d'entre elles, qui, en 2005, secourait environ 2.500 personnes par an. Depuis la crise de 2008, le nombre de personnes qu'elle aide a crû considérablement jusqu'à atteindre 815.000 personnes dans les douze derniers mois pour l'ensemble de ses 420 banques. Mais, explique le journaliste qui a mené l'enquête [1], il n'y a pas que la crise qui explique cet afflux : environ la moitié des personnes aidées par Trussell Trust sont confrontées à des problèmes d'allocations sociales. Car, pour parvenir au merveilleux succès de sa politique économique libérale, dont on nous rebat les oreilles, le gouvernement britannique multiplie les sanctions contre les bénéficiaires de prestations sociales. Par exemple, les demandeurs d'emploi doivent prouver qu'ils sont activement à la recherche d'un travail et il faut, bien sûr, montrer qu'on a bien posé sa candidature aux petites annonces proposées par le Job Centre. Si bien que certains n'arrivent qu'à toucher 170 euros toutes les deux semaines. Cela n'émeut guère le premier ministre David Cameron, qui répond tout simplement que ces sanctions font partie d'une réforme plus générale des allocations sociales. Tout cela, bien entendu, pour inciter à retrouver du travail : « trop souvent, écrivait-il en février dans le Daily Telegraph, le système verse plus d'argent aux gens au chômage qu'à ceux qui travaillent. [...] Il est bon, économiquement et moralement, de changer cela ». Un grand classique...

## La crise est finie

C'est ce qu'on proclame officiellement aux États-Unis, mais, remarque un économiste de l'Université de Chicago, « le marché de l'emploi reste fragile. Nous n'avons pas retrouvé le niveau d'avant la récession ». Et ceux qui en souffrent le plus, ce sont les chômeurs de longue durée. En effet, selon les chiffres publiés le 4 avril par le Bureau of Labour, 3,8 millions de personnes sont des chômeurs de longue durée, soit 37% des chômeurs. (En 2007, juste avant la crise, ils n'étaient que (!) 1,3 million, soit 17,4% de la population au chômage) [2].

Conscient du problème, le président Obama a signé avec 300 grandes entreprises un guide de "bonnes pratiques" à suivre pour recruter un chômeur ayant plus de six mois de chômage. Il devient en effet de plus en plus difficile de retrouver du travail après une telle période. Le président a même alloué 150 millions de dollars pour développer des programmes qui aident les chômeurs à apprendre de nouveaux métiers.

Mais les entreprises ont bien des astuces pour contourner les accords signés. Une experte en "transition de carrière" dans un grand groupe ne craint pas de déclarer : « Peu importe ce que racontent les entreprises, si elles ne veulent pas de chômeurs de longue durée, elles trouveront toujours une bonne raison de ne pas les recruter ». Le chef du service comptable d'une entreprise new-yorkaise raconte qu'elle devait récemment embaucher une nouvelle recrue, et qu'à la suite d'une annonce passée dans un site spécialisé, elle a reçu plus de 300 CV mais qu'elle a refusé de regarder ceux des sans-emploi depuis plus de six mois : « Il y avait des tas de réponses différentes, des docteurs en sciences, des professeurs, des gens sans expérience comptable, surqualifiés mais désespérés... On a éliminé toutes les candidatures des chômeurs de longue durée. On pense qu'ils ne savent pas se vendre, qu'ils ne sont pas très talentueux et ont, de toute façon, perdu leur savoir-faire pendant ces longs mois d'inactivité ». Elle a recruté une chômeuse qui avait quitté son emploi deux mois plus tôt pour suivre son mari promu à New-York. Selon le professeur A. Krueger (ancien conseiller économique de la Maison Blanche), seuls 11% des chômeurs de longue

durée ont retrouvé, entre 2008 et 2012, un emploi régulier et à plein temps, car les employeurs ne retiennent pas, en général, ces candidatures. Des enquêtes menées par des universitaires qui ont envoyé 3.600 demandes de faux chômeurs en réponse à des petites annonces, confirment le rejet par les entreprises des candidatures des chômeurs de longue durée. Le professeur qui a dirigé l'enquête est d'ailleurs persuadé que de nombreuses entreprises disposent de filtres informatiques qui envoient directement au panier les candidatures des chômeurs de plus de six mois.

Ces moeurs des entreprises ne devraient-elles pas faire un peu réfléchir les partisans du "pacte de responsabilité" ?

## 500.000

C'est, selon les estimations de l'Observatoire paritaire des métiers de la métallurgie, le nombre de postes que l'industrie française aura besoin de pourvoir dans les cinq ans à venir. Ces besoins sont deux fois plus importants que ceux enregistrés ces dernières années à cause de plus nombreux départs à la retraite et de l'émergence de métiers nouveaux [2].

Chouette ! les maréchaux-ferrants et les forgerons vont reprendre du service ! En plus ça repeuplera nos campagnes.

---

[1] Le Monde, 6-7/04/2014.

[2] Le Monde, 08/04/2014.